

## Formulaire d'inscription au WiFi-Public

NOM : .....

Prénoms : .....

Demeurant à .....

Date de naissance : ..... Lieu .....

Courriel personnel : ..... @ .....

Structure de soins ECHO : .....

Je souhaite accéder à Internet via le portail de l'ECHO.

**1** J'accepte les conditions d'utilisation du service figurant au verso du présent formulaire.

**2** Je souhaite que le service informatique me communique mes identifiants de connexion WIFI :

**Support informatique** : Retour des identifiants de connexion WIFI par courriel, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

**OU**

**Support papier** : Retour des identifiants de connexion par courrier à l'adresse suivante : .....

**3** Je renvoie ce formulaire, une fois complété, au Service Informatique de l'ECHO :

► Par messagerie à l'adresse suivante : [support@echo-sante.com](mailto:support@echo-sante.com)

**OU**

► Par courrier dans les enveloppes "T" - Relations avec les Usagers – préaffranchies, disponibles dans votre livret d'accueil "patients" et également sur les sites de soins.

Date :

Signature :

Conformément aux dispositions de la loi no 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du règlement général sur la protection des données (RGPD) UE 2016/679 du Parlement et du Conseil Européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données, d'un droit à la portabilité de celles-ci ainsi que d'un droit d'opposition à la transmission de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de l'ECHO par courrier électronique envoyé aux adresses suivantes: [support@echo-sante.com](mailto:support@echo-sante.com) ou [dpo@echo-sante.com](mailto:dpo@echo-sante.com) ou par courrier postal adressé à: Service Informatique Pavillon Montfort, 85, rue St-Jacques - BP 10214 44202 NANTES CEDEX 2.

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE

### PREAMBULE

L'accès à internet s'effectue au travers d'un portail captif situé au siège de l'ECHO (Nantes). La liaison internet maximale disponible est de 10 Mb/s pour toutes les connexions simultanées des utilisateurs qui ont formulé la demande d'un accès.

L'ECHO a bloqué les fonctions de streaming et de téléchargements tant pour des raisons de sécurisation de la navigation que pour maintenir une rapidité des connexions.

### REGLES GENERALES

L'utilisateur exprime son souhait de bénéficier d'un accès internet à l'aide du formulaire d'inscription au wifi public.

L'utilisateur, qu'il soit patient, fournisseur ou interlocuteur institutionnel, (etc...) est responsable de l'usage qu'il fait du réseau Wifi public de l'ECHO.

Par conséquent, conformément aux dispositions du Code pénal, l'utilisateur s'engage à ne se livrer, en aucune circonstance, au téléchargement, au stockage, à la publication ou à la distribution, de tout contenu qui pourrait, revêtir un caractère diffamatoire, violent, pornographique ou contraire aux bonnes mœurs, ou être susceptible de porter atteinte au respect de la personne humaine et à sa dignité, ainsi qu'à la protection des mineurs.

De plus, conformément aux articles 323-1 et suivants du Code pénal, l'utilisateur s'engage à ne pas se livrer au moyen du réseau WIFI public dédié de l'ECHO, en aucune circonstance, à la suppression, la modification ou à l'altération des données ou à accéder frauduleusement aux données.

Enfin, il s'engage à ne pas porter atteinte à l'intégrité du réseau Wifi public dédié de l'ECHO.

### AVERTISSEMENT

**L'ensemble des historiques de connexion et de navigation des utilisateurs est conservé par l'ECHO et est susceptible d'être mis à la disposition des autorités judiciaires si elles devaient en faire la demande, conformément aux articles 56 et 97 du Code de procédure pénale.**

### MESURES DE SECURITE

Les identifiants créés par le service informatique de l'ECHO ne peuvent en aucun cas être transmis à l'utilisateur à une autre adresse que celles mentionnées sur le formulaire et notamment via les adresses mail du personnel de l'ECHO.

Pour que l'utilisateur bénéficie d'une connexion sécurisée et personnelle, il doit respecter les prescriptions suivantes :

- Renseigner son identifiant et son mot de passe qui lui seront systématiquement demandés à chaque connexion.
- Changer de mot de passe régulièrement et à chaque fois que cela lui sera demandé par l'ECHO.
- Ne pas communiquer son identifiant et son mot de passe qui sont strictement confidentiels.

**L'utilisateur est personnellement responsable de l'utilisation qui est faite de son identifiant et de son mot de passe.**